

c'est-à-dire, il est préparé pour les fonctions et les devoirs de la vie réelle où il saura prendre sa place, se frayer son chemin, se faire un avenir utile à lui-même comme à l'Eglise et à la patrie.

Je reviens à notre examen oral, qui a duré près de trois jours. C'est moins long encore que l'examen d'autrefois qui prenait une semaine entière. Il avait lieu en présence de tous les élèves réunis dans une même salle. Nous étions là, grands et petits, assis sur des bancs distincts, rangés en deux files le long des murs. Au milieu, en face d'une longue table siégeait le comité d'examen formé de tous les Directeurs et Professeurs de la maison. Chaque classe, chaque élève était cité à son tour devant ce tribunal ; et quand on se voyait là, debout en face de ses juges, entouré de toutes parts d'yeux et d'oreilles, je puis en parler par expérience, on ne pouvait se défendre d'un saisissement qui donnait la fièvre, on sentait la sueur venir à ses tempes, les minutes étaient longues comme des heures. Aujourd'hui l'examen est dépouillé de cet appareil formidable. Il se fait presque à huis clos entre les quatre murs de la classe et l'élève n'a plus à faire briller son savoir ou étaler son ignorance devant la communauté entière. En revanche, il y a la lecture solennelle des notes qui ressemble bien un peu, *si parva licet componere magnis*, au jugement général. Chacun y comparait avec sa note bonne ou mauvaise, qui passera ensuite dans le bulletin mensuel sous le regard des parents et restera dans les archives du Séminaire.

Un jour peut-être, écoliers qui me lisez, vos historiens futurs viendront consulter ces notes pour remonter jusqu'à l'origine de votre carrière et voir en leur fleur les fruits de votre âge mûr. Donc, puisque tout s'enchaîne dans la vie et que le présent est le germe de l'avenir, il faut n'avoir au collège que de bonnes notes.

---

*A la Congrégation.*—Le 8 février, solennité de la Purification de la très sainte Vierge, nous avons célébré la fête patronale de notre Congrégation. C'était aussi le jour fixé par M. le Directeur pour gagner l'indulgence plénière, accordée par sa sainteté Léon XIII, à l'occasion du 3ème centenaire des Congrégations. Nous nous sommes préparés par une neuvaine, à cette double fête. Chaque soir à 6½ h., nous nous réunissions aux pieds de Marie, dans l'oratoire de la Congrégation, pour y méditer une bonne pensée et y réciter le chapelet. M. le Supérieur nous offrait chaque jour à méditer une parole de la Ste-Ecriture, qu'il commentait pour nous. Ces paroles arrivaient jusqu'à l'âme pour la pénétrer et la changer.

Arriva le grand jour du 8 février. Ce matin-là la sainte